

**Géogouvernance : l'espace comme médiateur et l'analyse spatiale  
comme vecteur de communication entre chercheurs et acteurs**

**Geo-governance: space is a mediator and spatial analysis  
is a communication medium between researchers and actors**

Dubus N.<sup>3,1</sup>, Voiron-Canicio C.<sup>1</sup>, Emsellem K.<sup>1</sup>, Cicille P.<sup>1</sup>, Loubier J-C.<sup>2</sup>, Bley D.<sup>1</sup>

<sup>1</sup>ESPACE UMR 7300, CNRS, Aix Marseille Université, Avignon Université, Université Nice Sophia-Antipolis,  
06204, Nice, France

<sup>2</sup>HES-SO Valais-Wallis Sierre, CH-3960

<sup>3</sup>Université Grenoble Alpes, 38400 Saint-Martin-d'Hères

**Résumé**

Depuis 2007, dans le cadre d'un projet de recherche de l'UMR 7300 ESPACE, un groupe de chercheurs élabore le concept de géogouvernance, qui présente la particularité de proposer une entrée « par l'espace » comme clé de médiation et de facilitation d'une gouvernance territoriale.

Cet article expose les spécificités de cette approche en la positionnant dans le champ des concepts et des démarches voisines intégrant la participation de différents acteurs dans les projets de territoire. Il met en avant les particularités et la pertinence des savoirs produits par l'analyse spatiale, ainsi que les méthodes qui peuvent permettre au géographe de construire, expliciter, représenter, diffuser ces savoirs à l'occasion de projets relatifs à l'espace de vie des citoyens.

Il montre en quoi, dans ce cadre conceptuel, l'espace peut être un médiateur et l'analyse spatiale un vecteur de communication entre chercheurs et acteurs, en s'appuyant sur deux exemples : celui du web public communal, orienté grand public, avec une première analyse critique des contenus de ce qui pourrait être un outil privilégié de partage de l'information au niveau local ; celui de l'expérience de l'Opération d'Intérêt National Eco-Vallée de la Plaine du Var qui présente les prémises d'une démarche de géogouvernance initiée par quelques chercheurs du groupe, en lien avec des acteurs institutionnels.

**Mots-clés**

Géogouvernance, espace géographique, analyse spatiale, information géographique, enjeux spatiaux, démocratie participative, web public, OIN Eco-Vallée de la Plaine du Var.

**Abstract**

Since 2007, researchers of the UMR 7300 ESPACE develop the concept of geo-governance that has the feature of proposing a spatial approach as a key element to mediation and facilitation of territorial governance.

This article presents the specificities of this concept by positioning it in the field of the related concepts and approaches integrating the participation of different actors in territorial projects. It emphasizes the specificities and the relevance of knowledge produced by spatial analysis along with methods that geographers allow to build, explain, represent and disseminate this knowledge during projects related to citizen's living environment.

It shows that in this conceptual framework, space can be a mediator and spatial analysis a communication medium between researchers and actors by relying on two examples: a public city Web, general public oriented, with a first critical analysis of the contents of what could be a privileged tool for sharing information at a local level ; the experience of the Eco-Valley National Interest Operation which presents the premise of an approach of geo-governance initiated by some researchers of the group in relationship with institutional actors.

**Keywords**

Geo-governance, geographical space, spatial analysis, geographic information, spatial issues, participatory democracy, public Web, Eco-Valley National Interest Operation.

## Introduction

Depuis les années 1980, le concept de développement durable met le principe de subsidiarité et l'approche participative au cœur du débat démocratique. Dans le domaine de la gestion des territoires, qui intéresse particulièrement les géographes, nous souhaitons contribuer à l'implication des habitants dans toute décision touchant à leur espace de vie et à son devenir. Dans ce contexte, nous postulons qu'une résolution pragmatique et décentralisée des problèmes passe par une entrée majeure : celle de la diffusion de l'information aux différents acteurs. Partant en effet de l'hypothèse qu'il ne peut y avoir de participation éclairée – voire de décision partagée – sans connaissance partagée, nous considérons que, « pour qu'il y ait vraiment débat démocratique en matière d'aménagement du territoire, il importe que tous, des citoyens aux élus, aient accès aux documents et outils mobilisés, afin d'appréhender, en connaissance de cause, les enjeux et les stratégies territoriales à mettre en place, ainsi que les décisions à prendre et les actions à conduire » (Masson-Vincent *et al.*, 2012). Dès lors, il est essentiel de rendre intelligible, quelle que soit l'échelle de référence, la complexité des enjeux et des dynamiques qui affectent l'organisation spatiale des territoires, afin de permettre le partage de l'information spatiale et son appropriation par les différents acteurs concernés pour encourager leur participation aux projets relatifs à leur espace de vie et favoriser une prise de décision équilibrée et fondée.

Cet enjeu de partage et d'appropriation de connaissances est corroboré par quelques observations faites à l'occasion de participations à différentes séances de débat démocratique (conseils municipaux, réunions et enquêtes publiques...). En effet, nous avons pu constater que, bien souvent, des décisions sont prises sans pour autant que les acteurs participant à cette prise de décision aient une connaissance globale de la problématique liée au projet qui leur est soumis, et soient vraiment informés des enjeux et conséquences de leur choix.

C'est donc pour construire cette approche que des membres d'ESPACE, spécialiste de l'analyse spatiale, ont constitué, dès 2007, le groupe de recherche « Analyse spatiale et géogouvernance ». Nous considérons que, parmi les savoirs essentiels pour une prise de décision éclairée sur l'aménagement du territoire, est déterminant celui de la connaissance de l'espace géographique, incluant la compréhension des enjeux liés à son occupation. Nous avons ainsi développé le concept de géogouvernance, qui s'appuie sur celui de gouvernance mais place en son cœur l'analyse spatiale comme vecteur de communication entre les acteurs.

Plus précisément, dans le cadre de la géogouvernance, le groupe de travail fournit quelques pistes de réflexion autour des questions suivantes :

- quels sont les savoirs utiles produits par le géographe ?
- quelles sont les méthodes qui peuvent lui permettre de produire, expliciter, représenter, diffuser ces savoirs autour des projets relatifs à l'espace de vie des citoyens ?
- quels sont les publics visés par ce transfert de connaissance ?
- quels sont les lieux où l'interaction du chercheur et du citoyen peut pleinement s'exprimer ?
- comment identifier les leviers et les points de blocage pour la mise en place du processus de géogouvernance ?
- quel rôle peut tenir le chercheur dans ce contexte ?

Dans cet article, nous présentons le concept de géogouvernance et mettons en avant les particularités et la pertinence des savoirs produits par l'analyse spatiale, ainsi que les méthodes qui peuvent permettre de construire, expliciter, représenter, diffuser ces savoirs autour des projets relatifs à l'espace de vie des citoyens. Notre position présente la particularité de proposer une clé d'entrée « par l'espace », considéré comme un élément de médiation et de facilitation d'une gouvernance. Nous évoquerons aussi notre rôle de chercheur dans la construction et la mise en application de cette démarche à travers deux exemples permettant d'exposer les savoirs produits dans des contextes bien différents, mais susceptibles de se rattacher à une démarche de géogouvernance :

- celui du web public communal, orienté grand public, qui devrait être un outil privilégié de partage de l'information au niveau local ;
- celui de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Éco-Vallée de la Plaine du Var (Alpes-Maritimes) dont les opérations d'aménagement sont menées par l'établissement public d'aménagement (EPA) Plaine du Var, qui présente les prémises d'une démarche de géogouvernance initiée par quelques chercheurs du groupe, en lien avec des acteurs institutionnels.

## 1. Le concept de géogouvernance

### 1.1. L'espace comme médiateur

Toute opération générant un processus participatif est, *de facto*, inscrite dans l'espace. Selon le type de projet, des plans, des cartes, des schémas, des photomontages sont généralement associés au texte du projet comme supports illustratifs, mais la dimension spatiale de la question débattue n'est pas pour autant appréhendée. Si, dans certains projets, l'espace apparaît d'emblée comme l'enjeu de la concertation (tracé d'une ligne ferroviaire à grande vitesse, par exemple), il n'est considéré – le plus souvent – que comme la portion de la surface terrestre ou l'aire administrative dans laquelle s'insère l'opération projetée (aménagement d'un square dans un quartier, par exemple).

Derrière l'idéal de la démocratie participative, où l'action se veut collectivement négociée et la décision partagée, se rangent différents types de gouvernance qui n'accordent pas la même place à l'espace. Dans la majorité des dispositifs de consultation des citoyens, prévus par la loi – débat public, conseil de quartier – ou informels – forum, rencontre –, l'information spatiale est inexistante ou minimale. Elle est, en revanche, plus présente dans le cadre de la gouvernance territoriale. La démarche participative qui doit accompagner l'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme), d'un SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) ou autre projet d'aménagement, s'adresse à la population et aux personnes publiques associées, deux publics différents aux connaissances et compétences diverses. Le projet soumis à enquête publique est rarement accompagné d'illustration cartographique ou de photos, la détermination des enjeux est généralement a-spatiale, mais tout ce qui touche aux espaces à enjeux, aux zones de conflits d'usage et à leurs limites, est éminemment spatial et de ce fait, cartographié.

La *dimension territoriale de la participation* recèle une composante spatiale implicite, décrite par Thierry Joliveau comme étant constituée de trois champs de contraintes : la limite jusqu'à laquelle joue la décision, le niveau hiérarchique considéré et ses interrelations avec les autres niveaux, enfin, l'organisation du territoire avec laquelle l'opération va forcément interagir (Joliveau, 2001). Or ces trois champs de contraintes sont rarement explicités.

Cela tient à diverses raisons, mais principalement au fait que la plupart des acteurs et animateurs de la participation n'ont pas pleinement conscience de leur importance.

Par ailleurs, la façon de penser le territoire est peu exprimée. Sylvie Lardon (2003) parle, à ce sujet, de territorialités cachées qui demandent à être révélées par des dispositifs appropriés permettant de les visualiser mais également de les conceptualiser.

Des outils de médiation sont utilisés pour faciliter la conception collective du projet. Ainsi, la co-construction du projet se fait de plus en plus par l'entremise de dispositifs qui allient discours et « objet intermédiaire » (Vinck, 1999), texte et imagerie, idée et jeu. Ils ont comme point commun de recourir à des objets spatiaux (cartes, maquettes, modèles, jeux) pour exprimer les différentes visions du territoire qui coexistent, et révéler les représentations spatiales des acteurs. Ces outils de médiation appartiennent à trois familles. Les cartes mentales et les zonages à dire d'acteurs (Caron & Cheylan, 2005) ainsi que les modèles graphiques de type chorème (Lardon & Piveteau, 2005) sont parmi les plus utilisés. Plus que les résultats cartographiques obtenus, c'est le processus de médiation mis en place à partir d'eux qui fait leur intérêt. Les modélisations et les simulations spatiales constituent la deuxième grande famille. L'espace y est modélisé à la fois comme support des activités et de l'occupation du sol et comme facteur explicatif des dynamiques du territoire (Collectif ComMod, 2005 ; Etienne, 2012). Enfin, les outils de type jeu, « jeu de rôle » ou « jeu de territoire » (Lardon *et al.*, 2008), sont proposés pour faciliter l'émergence d'idées nouvelles ou de scénarios d'évolution.

Ces dispositifs, ayant pour finalité de mettre au jour les représentations spatiales des acteurs autour desquelles se noue le dialogue nécessaire à toute construction collective de projet ou de résolution de problème de gestion de territoire, relèvent d'une démarche de géogouvernance. Toutefois, notre conception de la géogouvernance va au-delà de ce cadre conceptuel et opérationnel. Elle est à la fois plus englobante, plus diverse dans ses pratiques et moins codifiée.

## **1.2. La géogouvernance : positionnement et originalité**

La géogouvernance est définie par les chercheurs du groupe comme « une démarche s'appuyant sur l'utilisation des méthodes et des outils de l'analyse spatiale, destinée à mettre à la portée de tous les acteurs concernés une information territoriale pertinente, tout au long de la chaîne de construction d'un projet de territoire. Son objectif est de contribuer à rendre intelligible la complexité territoriale, à faire émerger les enjeux socio-spatiaux du territoire, ainsi que ses évolutions à différents horizons temporels » (Masson-Vincent *et al.*, 2012).

L'application de cette démarche, en favorisant un dialogue entre habitants, élus et experts, doit, à terme, permettre d'aboutir à une connaissance partagée du territoire, d'encourager la participation éclairée des habitants aux projets relatifs à leur espace de vie, et, au final, de co-construire de façon interactive des projets de territoire.

La géogouvernance est un concept englobant, dont la spécificité réside dans la place majeure accordée aux réflexions spatiales, données et informations portant sur les territoires, qui sont mises au cœur de ce processus de co-construction. Dans ce cadre, l'espace, appréhendé selon le point de vue de l'analyse spatiale, est considéré comme un médiateur, un vecteur de communication, l'échange entre les scientifiques et les autres acteurs se faisant par le biais de représentations de l'espace.

Le concept de géogouvernance présente une double exigence vis-à-vis du transfert de la connaissance géographique entre acteurs du territoire, qui nous semble être un prérequis indispensable pour pouvoir assurer une participation active des citoyens à la gestion de leur espace de vie :

- il s'agit, d'une part, de faciliter l'émergence et le recueil des besoins et visions que les différents acteurs (habitants, gestionnaires et décideurs) ont de leur territoire, ainsi que la prise en compte de leurs attentes en matière d'aménagement futur ;
- il faut, d'autre part, s'assurer que l'on a bien permis à tous les acteurs d'accéder à un niveau d'information équivalent et suffisant, pour qu'ils puissent réfléchir aux projets d'aménagement et/ou de fonctionnement qui concernent leur espace de vie, de la façon la plus objective et pertinente possible, en appréhendant la complexité et les enjeux.

Il s'agit donc d'informer voire de former les acteurs à la connaissance de leur territoire, grâce à des outils créés à cet effet. « La géogouvernance comprend ainsi l'idée d'accéder à la compréhension de tous les documents présentant les enjeux territoriaux, y compris les documents graphiques, grâce à leur présentation didactique à l'aide d'outils géographiques. » (Masson-Vincent & Dubus, 2013).

De ce fait, ce concept intègre un volet méthodologique important, celui du transfert de la connaissance entre acteurs par le biais de l'analyse spatiale. Avant toute décision, les outils de l'analyse spatiale peuvent être utilisés pour aider à la réalisation d'un diagnostic territorial, à la production de connaissances et à la compréhension des enjeux. Ils peuvent l'être également pour mettre en évidence les besoins et les attentes des habitants et contribuer au partage de l'information entre acteurs du territoire. Ces outils ne sont pas seulement de simples outils d'observation ; ils sont également envisagés comme des outils d'action permettant non seulement de mieux faire comprendre les enjeux spatiaux aux populations concernées, mais aussi de faire connaître les préoccupations et les aspirations de ces mêmes populations aux experts du territoire, parmi lesquels les géographes (Masson-Vincent *et al.*, 2011).

Nous tenons à présent à souligner les principaux postulats sur lesquels se fonde le concept de géogouvernance, et qui en font sa particularité.

1/ La problématique étudiée doit être prise en compte dans sa globalité et sa complexité, de façon compréhensible par le plus grand nombre. Nous postulons que l'entrée par l'espace permet de mettre en évidence les éléments majeurs de la complexité territoriale et de la rendre intelligible. Notre clé de lecture de la complexité réside dans la modélisation et la simulation des effets d'un phénomène sur l'espace par la mise à disposition en temps réel de cartes, de résultats spatialisés de simulations, de représentations 3D, en vue de faciliter la démarche participative.

2/ La géogouvernance se présente comme une posture englobante, et les méthodes, les outils, les moyens, les publics visés varient en fonction des problématiques. Ainsi, on peut considérer que cette démarche est multi-thématiques, multi-problématiques et multi-échelles ; les méthodes sont adaptées à la situation étudiée, sans qu'un outil particulier ne soit privilégié. Une palette adaptative d'outils peut être proposée en fonction de la problématique et de ses étapes. On ne cible pas non plus un public particulier. Le public visé varie en fonction de la problématique et peut aller jusqu'au plus grand nombre.

3/ Par le biais de cette démarche, nous nous situons dans l'aide à la réflexion et à la compréhension, plutôt en amont de la co-construction et de l'action, même si l'objectif *in fine* est une aide à la prise de décision. Notre objectif premier est de faire émerger de la connaissance sur un territoire et de la structurer afin de mettre en évidence les enjeux spatiaux de ce territoire, sans pour autant intervenir directement dans le processus de participation.

4/ La démarche se veut souple, sans protocole prédéfini, simplement respectueuse des principes de base de la méthode scientifique. Elle est également heuristique, elle se nourrit des expériences passées.

5/ D'une certaine façon, la démarche de géogouvernance cherche à s'affranchir du jeu des acteurs dans ses aspects informels et influents. Ce jeu est considéré comme une donnée de départ que nous ne maîtrisons pas et ne cherchons pas à décrypter, tout en ayant bien conscience de son existence et de la façon dont il peut influencer sur une décision. Notre position consiste à amener un niveau de connaissance permettant à tous d'être impliqués, à tous les niveaux, pour que les décisions soient prises dans la plus grande transparence possible.

6/ Une démarche de géogouvernance peut être parfois reconnue comme telle *a posteriori*. On peut en effet rattacher à un processus de géogouvernance des travaux réalisés sans avoir été inscrits explicitement dans cette approche, ni s'en être revendiqués. De ce fait, nous considérons que l'on peut faire de la géogouvernance sans pour autant l'exprimer sous ce qualificatif. Ainsi, on peut considérer que cette démarche, si elle est conceptuelle, n'est pas forcément volontariste.

### **1.3. Le point de vue spatial dans la démarche participative**

En géographie, le point de vue spatial est la clef d'entrée majeure dans les questions relatives aux fonctionnements actuels et à venir des territoires, quelle que soit l'échelle à laquelle on les analyse. En géogouvernance, l'intérêt que revêt le point de vue spatial dans la problématique débattue est également majeur et se détermine au regard de deux critères, d'une part l'information des populations, d'autre part les enjeux de connaissance.

La population à laquelle il est fait référence n'est pas, ici, limitée à un groupe restreint de personnes invitées à exprimer leur opinion, elle concerne plus globalement un vaste public. Or, nombreux sont les retours d'expérience faisant état d'une faible participation dans les instances participatives et d'une tendance à l'essoufflement progressif de la mobilisation. Diverses raisons expliquent ce peu d'engouement.

Nous postulons que l'information spatiale peut contribuer à stimuler l'intérêt de la population et à soutenir sa mobilisation. Le besoin d'information spatiale est généralement peu revendiqué, mais paradoxalement, s'exprime lorsque l'information commence à être délivrée. Cette information est d'abord destinée à rendre l'espace intelligible au plus grand nombre mais aussi aux décideurs qui ne sont pas toujours suffisamment éclairés sur les enjeux des projets sur lesquels portent leur décision, notamment en matière d'aménagement du territoire, de gestion de l'environnement. L'information peut concerner l'espace de proximité. Patrick d'Aquino rappelle que si le territoire est un construit social, la référence spatiale y est centrale. « C'est le lien spatial qui procure au territoire un statut irremplaçable d'espace de citoyenneté et de garant de la pondération démocratique » (D'Aquino, 2002).

Or, la spatialité des individus est assez limitée ; dès lors, il apparaît pertinent d'interpeller la population, par l'intermédiaire de documents cartographiques, sur les notions de proximités spatiale et sociale, d'identité, de diversité dans le quartier. L'information spatiale est un outil permettant de sensibiliser la population à certaines problématiques, elle induit et accompagne alors le raisonnement spatial. L'intérêt de la population pour la participation dépend également de la manière dont elle est sollicitée à donner son point de vue, dont on l'implique dans la concertation à l'amont d'un projet de territoire, et tient compte de ses ressentis et de ses attentes.

Cependant, certaines instances participatives réclament des informations spatiales d'un autre type, plus précisément de la connaissance relative au fonctionnement territorial. Ainsi, rendre intelligible la complexité des systèmes territoriaux est un défi à relever. La difficulté réside dans la manière de concilier l'hédonisme des individus et le bien commun, de leur faire comprendre que les réponses attendues doivent être de court, de moyen et de long termes, et qu'elles peuvent montrer des objectifs contradictoires selon les échelles de temps sans pour autant se disqualifier. L'analyse géographique a pour objet la connaissance des interactions multi-échelles et multi-niveaux, l'imbrication des systèmes spatiaux de niveaux différents, les dépendances, les attractivités, utiles à cette prise de conscience. Cette connaissance est fondamentale pour faire comprendre aux individus que leur espace de vie est en interrelation avec d'autres niveaux et ainsi aborder la dialectique du global et du local. Elle questionne également la capacité des décideurs locaux à resituer leur projet dans des maillages plus vastes, à changer à la fois d'espace, de temps et de niveau et à appréhender la diversité des enjeux qui en résultent.

#### **1.4. L'apport de l'analyse spatiale à cette démarche**

La géogouvernance s'inscrit dans une démarche d'analyse spatiale, qui est l'une des manières de pratiquer de la Géographie ; c'est ce qui fonde sa spécificité et ses atouts dans une optique participative.

L'objectif de l'analyse spatiale est de mettre en évidence des structures et des formes d'organisation spatiale récurrentes (Pumain & Saint-Julien, 2010), tels par exemple les modèles centre-périphérie, les ensembles urbains hiérarchisés, les effets de frontière, etc. Elle étudie les processus qui sont à l'origine de ces structures, comme la distance, l'interaction, la centralité, les changements d'échelle, l'appartenance territoriale, etc. Postulant un rôle fort de l'espace dans le fonctionnement des territoires et des sociétés, l'analyse spatiale vise à construire des modèles spatiaux, statiques ou dynamiques (Bavoux, 2010). En ce sens, l'analyse spatiale est une branche des sciences sociales. Il convient de la distinguer des statistiques spatiales, outil également disponible dans le processus de géogouvernance mais qui sont une branche des statistiques, précisément celle qui s'intéresse à la position des choses mesurées et à leur interaction au travers d'indicateurs comme l'autocorrélation spatiale.

L'analyse spatiale prend toujours appui sur un champ méthodologique divers et complexe. Elle utilise des méthodes issues d'autres disciplines (statistique, mathématique, informatique), tout en les spatialisant dans des outils (cartographie, système d'information géographique, analyse d'images) qui permettent la représentation et la caractérisation d'un ensemble de lieux (ou d'objets dans des lieux), leurs explications majeures et spécifiques, leurs modélisations et leurs simulations (Systèmes Multi-Agents, Automates Cellulaires, etc.).

Si ce courant de la Géographie existe depuis près de 50 ans en France, il a néanmoins subi des évolutions dans ses centres d'intérêts. Ainsi, les finalités initiales d'objectivisation du monde et de fort ancrage méthodologique avaient conduit l'analyse spatiale à privilégier la prise en compte de données quantitatives, supposées plus neutres ; du coup, les études de terrain, les données qualitatives, les approches de phénomènes plus culturels et sociaux, telles les questions de représentation spatiale ou de diversité sociale, étaient négligées. Ce n'est que récemment que ces problématiques ont émergé comme champ de recherche en analyse spatiale, permettant ainsi de construire des modèles de perception et de vision spatiales ou d'identité collective dans l'espace. De même, l'échelon géographique dominant a longtemps été celui de l'agrégat spatial (commune, quartier, région, etc.), somme d'individus à des niveaux méso ou macro-géographiques. Pourtant, depuis peu, l'analyse spatiale s'est ouverte aux travaux sur des niveaux micro, redécouvrant l'individu et l'acteur. Dans ce cadre, elle ne met pas de côté pour autant ses objectifs de modélisation, comme l'attestent les Systèmes Multi-Agents qui modélisent, à travers des agents, les entités élémentaires d'un niveau d'organisation pour en décrire les interactions, et recomposer à partir d'elles les dynamiques de niveaux supérieurs.

Nos travaux sur la géogouvernance découlent directement de ces évolutions récentes.

Les fondements de l'analyse spatiale sont donc essentiellement méthodologiques et théoriques. Dans leurs compréhensions de l'espace, les recherches en analyse spatiale, dont la géogouvernance se revendique, utilisent une grande variété de méthodes et outils, mettant en place des chaînes de traitement de l'information spatiale, pour mieux envisager les différentes dimensions d'une problématique. En croisant analyse de terrain et étude de laboratoire, en combinant cartographie descriptive et modélisation, en conjuguant traitements statistique, imagerie spatiale et simulation, l'analyse spatiale permet de mieux appréhender la complexité des phénomènes (Sanders, 2001).

Ainsi, les travaux de Corinne Lampin-Maillet (2009) s'intéressent aux interfaces habitat-forêt en région méditerranéenne française, dans une perspective de gestion d'un territoire soumis au risque d'incendie de forêt. Dans un premier temps, elle a couplé et enchaîné différents types de traitements d'analyse et de statistique spatiale, pour aboutir à une modélisation cartographique des interfaces habitat-forêt à l'échelle d'une commune. Sur la base d'analyses de photographies aériennes et de procédures statistiques, elle a construit une typologie de l'habitat tenant compte de la distance entre bâtis et de leur regroupement, puis une classification de la végétation à partir de sa densité et de sa compacité. Ensuite, elle y a adjoint des calculs d'indicateurs de risques d'incendie, tels la densité d'éclosion des feux et le taux de surfaces brûlées. De cette manière, ce modèle prend en compte l'ensemble des éléments susceptibles d'aggraver ou de réduire le niveau du risque auquel est soumis le bâti. Dans un second temps, suite à ce travail d'expertise, la géographe a été à la rencontre des élus de la commune pour élaborer des préconisations adaptées en termes de prévention, en y reconsidérant la place du citoyen (Lampin, 2013). En effet, à partir de cette modélisation cartographique, chaque habitant peut connaître le niveau de risque de son habitation, et réduire plus efficacement sa vulnérabilité. Ainsi, le citoyen devient acteur de la prévention, grâce à l'affichage clair et intelligible du risque d'incendie : on est bien là dans une démarche participative renforcée voire permise grâce à la diversité méthodologique de l'analyse spatiale.



C'est sans doute ici que réside l'atout majeur de l'analyse spatiale dans une démarche participative. En effet, les méthodes d'analyse spatiale permettent non seulement de traiter mais aussi de produire, de construire et de co-construire des informations géographiques (donc spatialisées et localisées) diverses, sous toutes les formes et formats possibles (cartes, discours, données, maquettes... qualitatives, quantitatives), à toutes les échelles (locale, régionale...), et à tous les niveaux de précision et de généralisation (synthétique ou non... discrète, c'est-à-dire portant sur un point précis du territoire, ou continue, c'est-à-dire sur l'ensemble du territoire, etc.) (Caloz & Collet, 2011). La conséquence est donc double, en ce qui concerne les outils d'analyse spatiale, leur diversité et leur adaptabilité :

- d'une part, en entrée, ils peuvent tenir compte de toutes les données pour faire émerger les structures et les organisations des territoires, y compris les représentations spatiales des populations et leurs attentes ;
- d'autre part, en sortie, ils permettent d'élaborer une information spatiale intelligible et pertinente pour permettre à tous d'appréhender les enjeux territoriaux (Noucher, 2007).

Ces deux points sont fondamentaux pour pouvoir espérer une participation de tous.

Plus précisément, l'information issue des traitements de l'analyse spatiale conduit toujours à mettre au point des images : cartes plus ou moins simplifiées, effets spatialisés d'un phénomène ou d'un projet d'aménagement sur un territoire, scénarios spatialisés, projections d'une réalité ou d'une attente sur une maquette 3D, modélisations spatiales, etc. La visualisation obligatoire de ces informations est un mode de communication différent du discours. Plus simple, plus compréhensible, plus immédiat, il est à la portée du plus grand nombre. En ce sens, il peut permettre la participation d'un plus grand nombre. On pourrait même dire, comme Mathieu Noucher à propos de la cartographie participative, que la visualisation renvoie à un « processus d'émancipation [du citoyen], de renforcement de la capacité et de prise en charge d'un groupe par lui-même » (Noucher, 2013).

Jean-Christophe Loubier a ainsi bien montré les intérêts des maquettes virtuelles en 3D, dans les processus de concertation (Loubier, 2013). Ces outils rendent plus proches les individus des territoires, à travers le volume des maquettes, la capacité des acteurs à agir en temps réel sur la scène. Surtout, ils visent à ce que les individus pensent leurs territoires : en s'y projetant directement, en y visualisant ses perceptions, ses projets, ses besoins... et ceci dans la diversité des points de vue, et dans leurs confrontations. Ces représentations ne doivent donc pas être pensées comme la visualisation de la fin du processus de géogouvernance mais bien comme partie intégrante du mécanisme de concertation. Ce mécanisme global prend la forme d'une boucle de rétroaction négative, les acteurs peuvent engendrer par leurs demandes de nouvelles actions d'analyse spatiale et, quand les acteurs ont convergé vers une représentation commune, le processus s'arrête.

En somme, les outils d'analyse spatiale facilitent, dans les projets, une participation plus éclairée et plus négociée pour deux raisons.

D'une part, en produisant de l'information spatiale, et en la rendant à la portée de tous à travers les représentations visuelles, ils permettent de faire comprendre – au plus grand nombre – les territoires, leurs fonctionnements, leurs enjeux, les impacts des phénomènes dans le temps et dans l'espace, les stratégies territoriales à mettre en place. Leur rôle est essentiel pour décrypter la complexité des systèmes territoriaux, en la modélisant et la visualisant.

D'autre part, l'angle de l'analyse spatiale s'attache à la multiplicité des acteurs, et non pas seulement aux experts et aux élus. Les méthodes visent à capter les savoirs locaux et les volontés citoyennes, afin de les intégrer dans la connaissance scientifique. L'analyse spatiale assure une double fonction : clarification et diffusion de l'information, et émergence d'une connaissance latente issue de savoirs plus vernaculaires.

De cette manière, le partage et l'appropriation des connaissances se réalisent pour tous. Chaque individu a ainsi accès à une connaissance complète, mais simplifiée, pour être en capacité de choisir et de prendre une décision. La participation informée du plus grand nombre est facilitée, et rend plus équilibrées discussion et négociation.

## **2. L'entrée dans une démarche de géogouvernance : exemples**

Nous avons choisi de développer deux exemples pour lesquels nous avons joué un rôle bien différent en tant que chercheur.

Dans le premier exemple, nous nous positionnons en tant que simple observateur d'un outil mis en œuvre par les collectivités pour la population – le web public communal – pour évaluer son potentiel de participation au développement d'un processus de géogouvernance. Le second exemple présente les prémises d'une démarche de géogouvernance à laquelle ont participé quelques chercheurs du groupe, qui se sont trouvés là au cœur même du processus. Nous tirerons les enseignements d'une méthode de concertation amont, innovante, conçue en 2009 pour être la première étape de la co-construction du projet de territoire de l'OIN Plaine du Var.

### **2.1. Le web public communal, vecteur potentiel du processus de géogouvernance ?**

Depuis une quinzaine d'années, les collectivités territoriales se dotent progressivement de leur site web, ouvrant une fenêtre de communication sur le territoire facilement accessible au grand public. Le terme « web public communal » désigne « le regroupement et la distribution des sites web communaux à une échelle territoriale donnée. Il représente, sur le réseau Internet, le niveau de proximité immédiat des services publics avec les usagers/citoyens. »<sup>1</sup>.

Un site web, en raison de sa capacité technique à diffuser des informations sous différents formats (textes, images, graphiques, cartes, documents dynamiques et interactifs) et à ses possibilités de communication interactive, peut offrir l'opportunité de renouveler le processus de transmission et de partage de connaissances sur le territoire, notamment au niveau local. De ce fait, il est susceptible de jouer un rôle majeur dans l'apparition et la généralisation de décisions co-construites avec les citoyens, pour tout projet qui affecte leur vie quotidienne, permettant potentiellement le développement de démarches de géogouvernance (Dubus *et al.*, 2010).

Mais qu'en est-il véritablement ? Nous nous sommes interrogés sur la réalité du transfert de l'information territoriale par l'intermédiaire du web public au plus petit niveau administratif, le plus proche des citoyens, celui de la commune.

---

<sup>1</sup> Source : ARTESI Ile de France, <http://www.artesi.artesi-idf.com/public/anv/rubrique.tpl?id=8269>, consulté en juin 2012

Nous avons souhaité identifier la nature de l'information présente sur les sites municipaux, accessible aux citoyens, et sur les dispositifs mis en ligne pour permettre à ces derniers de faire connaître leurs points de vue et attentes aux élus et décideurs.

Dans cette optique, une grille de lecture de l'information a été élaborée pour déterminer la position d'un site communal face au processus de géogouvernance (Dubus, 2013).

Observer le potentiel que peut receler un site communal pour contribuer au développement d'une démarche de géogouvernance signifie, dans un premier temps, évaluer la présence des composantes de ce concept. Deux grands volets ont été identifiés et déclinés d'une part selon leur contenu informatif, et d'autre part selon les outils aidant à la transmission de ce contenu (Figure 1).

*Le volet « Place du citoyen, acteur de la ville »* concerne les questions afférentes à la façon dont les citoyens sont informés, voire sollicités, pour participer aux décisions : outils pour transmettre l'information sur l'administration et la vie de la commune et faciliter la participation (agenda municipal, comptes rendus de conseils municipaux, boîte à idées, forum, etc.), contenu des informations transmises. Le discours éventuellement tenu par la municipalité sur la citoyenneté est aussi évalué : pour cela sont relevés et comptabilisés les mots clés exprimant la volonté de donner une place au citoyen (espace citoyen, vie collective, démocratie locale, participation, concertation, co-élaboration, dialogue, débat, etc.).

*Le volet « Place de l'espace de vie »* concerne les informations territoriales et spatiales et l'observation des supports qui en permettent l'appréhension : types d'informations et outils de transmission de ces informations (texte, images, photos, graphiques, films, cartes, etc.).

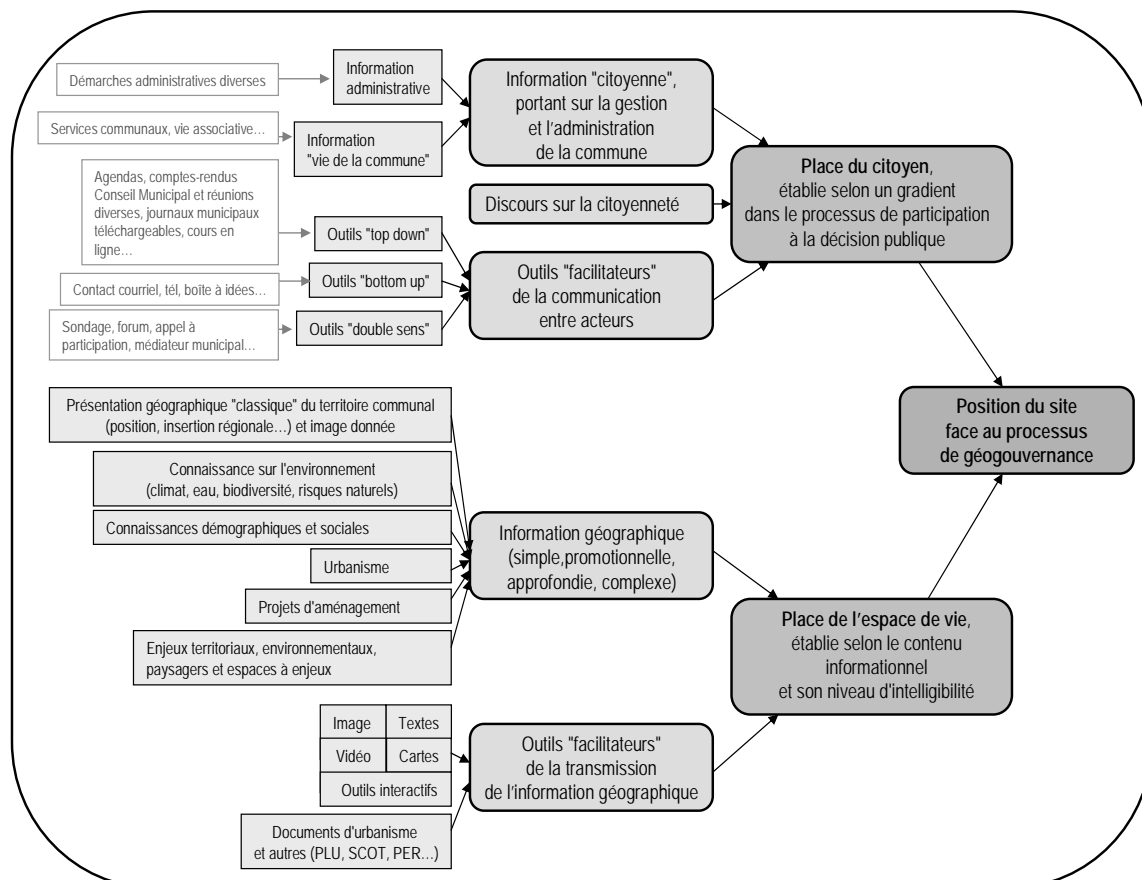


Figure 1 : Détermination de la position d'un site communal face au processus de géogouvernance (Source : Dubus N., 2013)

Pour tester cette grille, nous avons procédé à l'analyse de 36 sites de communes labellisées « Ville Internet »<sup>2</sup>, afin de dresser les prémisses d'une analyse critique de l'utilisation de cet outil à des fins de partage de l'information territoriale entre municipalité et citoyens. Les résultats obtenus après analyse font apparaître quelques tendances nettes.

*Concernant le type d'information véhiculée*, on peut constater que tous les sites étudiés donnent des informations pratiques d'ordre administratif (procédures pour l'obtention d'une carte d'identité, pour le dépôt des permis de construire, etc.) et d'ordre pratique pour la vie quotidienne (cantine, poubelles, etc.). Par rapport à la vie politique de la commune, la moitié des sites observés propose l'agenda des conseils municipaux, et quatre sur cinq mettent en ligne les comptes rendus de ces conseils.

Pour ce qui est de la présentation d'informations plus spécifiquement géographiques relatives à l'aménagement de l'espace de vie qu'est la commune, les trois quarts des sites étudiés proposent une visualisation paysagère classique à travers diverses photos, dont des photographies aériennes. Ils sont également trois sur quatre à donner accès au PLU et à présenter les projets urbains en cours. La plupart des sites jouent plus sur l'image que sur le texte pour présenter géographiquement la commune.

Seul un site sur cinq présente une information géographique plus conséquente, bien que toujours classique (plus de trois cartes présentes sur le site, nombreux textes pour présenter géographiquement l'espace de vie, plus d'une dizaine d'images paysagères).

En revanche, aucun d'entre eux ne permet d'accéder à une information géographique avancée, par exemple par le biais d'un SIG (Système d'Information Géographique) qui permettrait de faire des requêtes et d'obtenir des informations spatiales diversifiées. Les cartes présentes sont pour la plupart statiques, rarement interactives ; elles représentent le plan de la commune pour trois sites étudiés sur quatre (avec fréquemment un accès à *Google Maps*), et ponctuellement un aspect thématique (carte des randonnées pour un site, des zones inondables pour un autre).

*Concernant les possibilités de participation des habitants aux décisions portant sur leur espace de vie*, même si une bonne partie des sites semble exprimer la volonté de donner une place au citoyen à travers l'affichage d'un volet citoyenneté, elles sont finalement assez peu nombreuses. Rares sont les sites consultés en 2013 faisant explicitement référence à une démarche participative. Seule une ville (Grigny dans le Rhône, un peu moins de 9 000 habitants) se démarque dans le cadre de cette étude. Cette ville affiche alors une véritable démarche en faveur de la démocratie participative : elle met en place des outils et lance un message fort en faveur de celle-ci. Mais depuis cette consultation, l'onglet « démocratie participative » a disparu, peut-être avec le changement de municipalité qui s'est opéré en 2014.

Par ailleurs, les outils permettant au citoyen d'exprimer ses idées par l'intermédiaire des sites sont aussi assez peu nombreux. Sur les 36 sites étudiés, seuls 2 sites offrent la possibilité de s'inscrire sur un forum initié par la municipalité, ce qui corrobore l'étude réalisée par Stéphanie Wojcik en 2003 (Wojcik, 2003). Le principe d'une boîte à idées ouverte à tous n'a aussi été mis en place que sur 2 sites.

---

<sup>2</sup> Nous avons estimé que ce label était un gage de la volonté d'une commune à faire connaître l'existence de son site, à le promouvoir et donc à communiquer par son entremise.

En revanche un quart des sites a ouvert au moins une fois une enquête en ligne, sur des sujets touchant à la vie quotidienne des habitants, aussi variés que la réforme des rythmes scolaires, la propreté de la ville, l'organisation d'un évènement festif, les performances énergétiques des logements.

Si les sites municipaux offrent des possibilités de communication conséquentes, ils sont pour l'heure encore principalement utilisés dans une approche *top down*, pour délivrer des informations aux citoyens. Même s'ils sont assez variés dans leur présentation et de contenus inégaux, on peut constater que les outils permettant de partager une information géographique multivariée tels que les SIG sont très peu proposés, et les interactions avec la municipalité restent rares. De ce point de vue, on est encore loin de leur participation à une démarche de géogouvernance.

Sachant néanmoins que les sites peuvent évoluer vite, il serait intéressant de voir quelles sont les changements apportés aux sites déjà analysés depuis les élections municipales de 2014. On devrait également prolonger l'étude par l'analyse d'un nombre de sites plus conséquent, non seulement des sites municipaux, mais également de ceux des intercommunalités qui sont maintenant plus souvent que les communes porteurs de projets de territoire (PLU, SCOT, aménagements routiers...), voire ceux des départements et régions. Cela devrait permettre d'asseoir une typologie plus aboutie. Il serait aussi nécessaire de mettre en parallèle le potentiel offert par ces outils et la réalité de leur utilisation par la population au regard de certaines études réalisées dans le domaine des sciences de l'information et de la communication (Boure & Lefebvre, 2003), ainsi que, plus spécifiquement, au regard d'études portant sur la cartographie numérique en ligne et ses usages (Plantin, 2014), notamment dans le domaine de la planification urbaine participative (Mericskay & Roche, 2010 ; Mericskay, 2013).

## **2.2. Vers l'opérationnalité de la géogouvernance à travers l'OIN Plaine du Var ?**

L'une des applications du concept de géogouvernance a été réalisée dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Éco-Vallée de la Plaine du Var dont les opérations d'aménagement sont menées par l'établissement public d'aménagement (EPA) Plaine du Var. En 2008, un cabinet expert en concertation publique et en médiation territoriale (L&R Conseil) sollicite une équipe de géographes<sup>3</sup> pour mettre au point une méthode de concertation différente. À l'époque, habitué des débats publics traditionnels, le cabinet n'était pas satisfait de « l'intégration de la participation citoyenne », dans des projets déjà largement ficelés, et à travers des discussions très formalisées et non globales (Rivière, 2013). Surtout, il avait constaté le point majeur qui rendait difficile les concertations : le fait que les acteurs « ne parlent pas de la même chose » (Rivière, 2013), et ne disposent pas d'un niveau d'information équivalent.

Ainsi, l'équipe de scientifiques géographes et le bureau d'études ont élaboré, ensemble, un programme de recherche-action. L'objectif était de proposer, dans une démarche de concertation, la construction de connaissances spatiales pertinentes, issues de la diversité des acteurs et des décideurs, et destinées à être transmises pour aider à la réflexion et à la décision.

---

<sup>3</sup> Des géographes de l'UMR ESPACE (K. Emsellem, S. Liziard, C. Voiron) et de l'Université de Lausanne (J-C. Loubier)

Cette nouvelle perspective de concertation a été créée dans un cadre exploratoire, s'adaptant – ou non – aux vicissitudes du terrain et du cas d'étude. Elle permet de mieux saisir la philosophie de la géogouvernance, ses atouts et ses limites.

Initialement, cette nouvelle approche de la concertation est pensée comme un cheminement de co-construction de projet de territoire, au cours duquel chaque étape nourrit la suivante, et doit aboutir à l'émergence finale d'une vision du territoire, dans sa diversité et dans sa globalité. Ce travail, qui s'est tout de suite voulu opérationnel, s'inscrit dans une perspective exploratoire et de temps long, dans la mesure où l'équipe veut mettre au point une méthodologie reproductible, et sent bien la nécessité de faire des allers-retours entre posture de départ et terrain. Dans ce cadre, les chercheurs y jouent un rôle de facilitateur de décision – et non de participant à la décision –, puisqu'ils permettent à tous les acteurs de disposer du même niveau d'information, avant de se lancer dans une logique d'affrontement ou de consensus.

Plus précisément, l'objectif de cette recherche-action est d'accorder de l'importance à l'expression des publics, à travers différents traitements d'analyse spatiale, de façon à faire émerger un paysage de concertation par mise en commun des points de vue de tous les acteurs. De manière très explicite, la démarche de concertation construite ne vise pas à faire adopter tel ou tel projet, mais « juste » à comprendre et faire comprendre les territoires réels mais aussi perçus et pratiqués par les usagers, et les valeurs qu'ils leurs attribuent (identitaires, fonctionnelles, paysagères, etc.). Pour cela, l'équipe choisit de spatialiser la relation des individus à leur territoire, à travers des dessins sur une maquette physique en 3D, et des réactions à des illustrations photographiques. Ainsi, deux écueils de la concertation traditionnelle disparaissent :

- d'une part, les perceptions spatiales, souvent sous-estimées dans les projets, sont désormais prises en compte, et dès le départ, les acteurs du projet n'ont pas à tergiverser entre réalité et représentation du territoire ;
- d'autre part, tous les participants disposent d'un socle commun de connaissances et peuvent entamer les discussions, sur un même niveau.

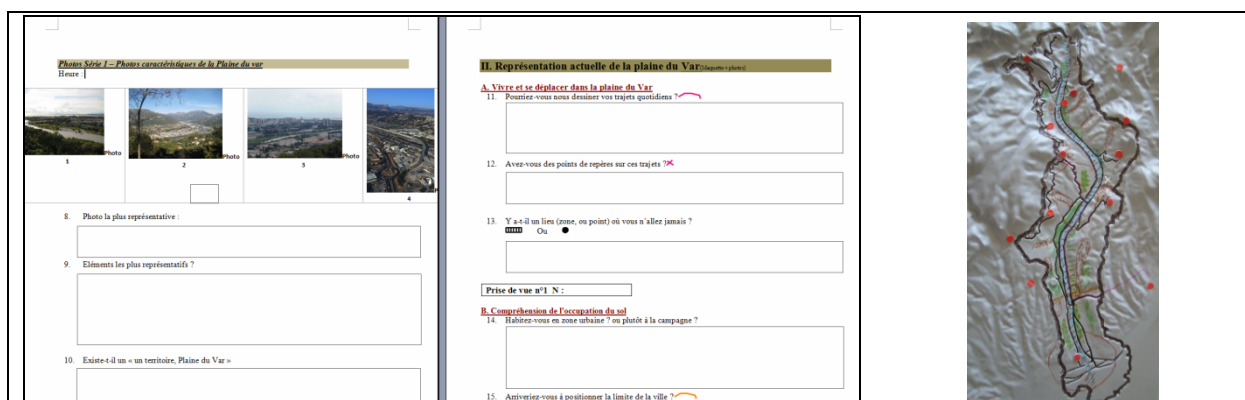


Figure 2 : Les outils de recueil de l'information spatiale : L'enquête et la maquette 3D

Dans cette démarche de concertation se positionnant comme différente, la participation citoyenne est voulue et permise à l'amont et à l'aval du projet. En entrée, il s'agit de recueillir les représentations socio-spatiales qu'ont les habitants du territoire Plaine du Var, et les perceptions de son devenir, grâce à des interviews d'un panel d'acteurs (maires et représentants du monde agricole) qui réagissent à des photographies et indiquent des informations spatiales sur des maquettes individuelles en 3D et en dur (Figure 2).

Les acteurs y déclarent leurs ressentis, leurs pratiques, leurs craintes, leurs attentes, à propos de leur territoire, d'aujourd'hui et de demain. En impliquant plusieurs types d'acteurs séparément, l'équipe a fait émerger une vision collective du territoire, en abordant les spécificités et les identités spatiales, les enjeux socio-spatiaux majeurs mais aussi les savoirs locaux ; plus encore, elle a permis à chacun de s'approprier sa part de contribution au projet de territoire. En sortie, dans le cheminement initial, l'EPA Plaine du Var était censé utiliser ces réalités et ces conceptions spatiales en tant que connaissance qui contribue à un débat public, mais surtout comme support décisionnel aux choix stratégiques d'aménagement.

Au final, on est bien loin ici d'un simple diagnostic territorial. Dans cette démarche, la participation citoyenne est le cœur de l'attention, du début à la fin du processus.

La démarche de concertation construite se différencie aussi par son angle méthodologique. Comme dans tout travail de géogouvernance, les outils d'analyse spatiale ont été choisis pour trois raisons.

D'une part, ils permettent de produire une vision neutre et objective d'un projet de territoire à faire émerger, à travers des diagnostics territoriaux et la compréhension des enjeux.

D'autre part, ils visent à mettre en évidence les attentes et les besoins des habitants et à contribuer au partage de l'information entre acteurs du territoire. Enfin, l'analyse spatiale fonde sa spécificité sur la spatialisation et la visualisation de l'information : les opinions, les valeurs, les attentes des acteurs ont été dessinées sur les maquettes individuelles puis collectivement résumées à travers des résultats visuels (maquettes virtuelles, cartes, films). Ainsi, l'équipe de géographes procède de la manière suivante.

Dans un premier temps, des informations sur les représentations de chaque individu sont recueillies, d'abord sur les maquettes 3D, puis sous Système d'Information Géographique (SIG) : les fréquentations des espaces, les lieux identitaires, l'occupation du sol perçue, les limites de la ville, etc. sont questionnés.

Dans un second temps, le SIG permet de produire de l'information spatiale collective, par la somme des points de vue des acteurs, et de mettre en évidence des points communs spatiaux à travers les lieux les plus cités, les lieux exclus, les lieux les plus mis en évidence sur telle ou telle thématique. Enfin, des traitements d'analyse spatiale aboutissent à la construction de nouveaux indicateurs spatiaux.

De cette manière, les outils d'analyse spatiale laissent toute leur place à la participation citoyenne. Par exemple, la variété de la perception des espaces agricoles est clairement montrée (Figure 3), et permet de pointer du doigt les écarts avec la réalité spatiale, faisant de la thématique agricole un véritable enjeu d'information.

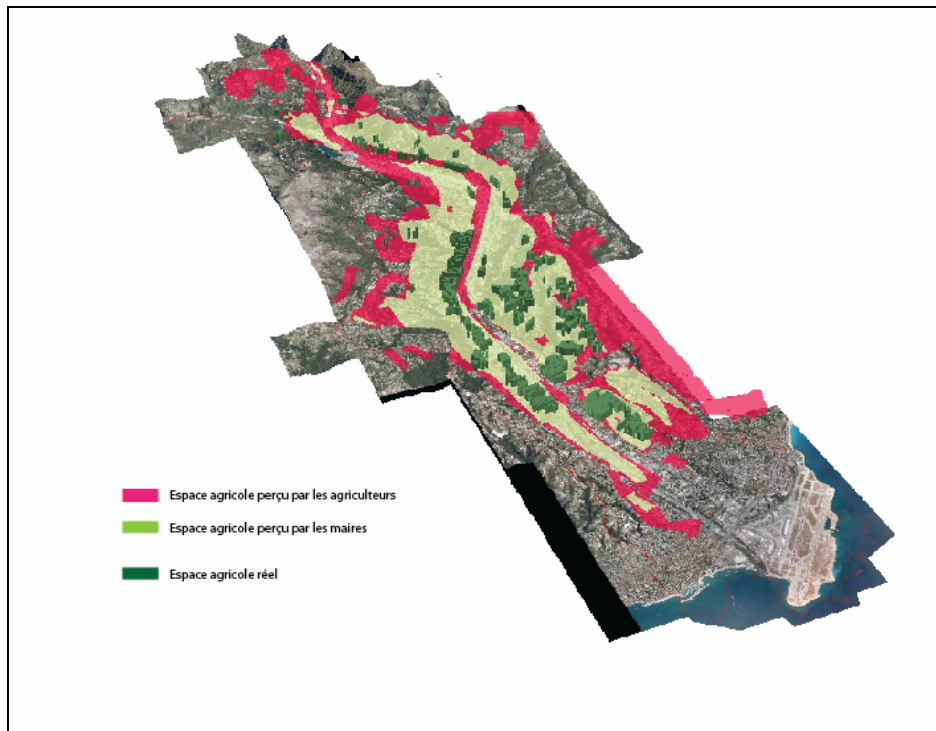


Figure 3 : L'activité agricole : un enjeu d'information

De même, l'individualisation de certains lieux en tant qu'espaces identitaires (Figure 4) peut laisser penser que le village historique de Saint-Isidore, le plus cité, pourrait être une zone de tension et/ou à protéger.

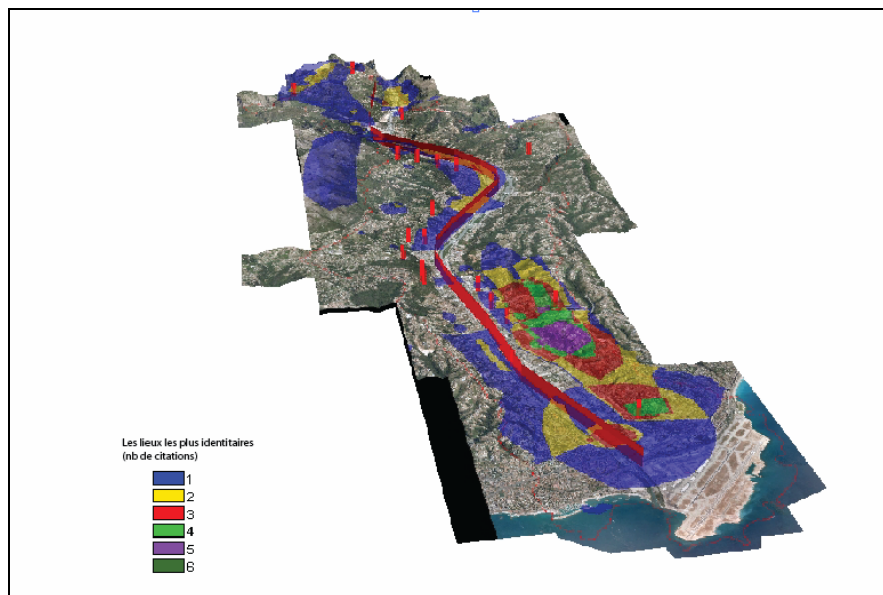


Figure 4 : La spatialisation des valeurs individuelles

Pour aller plus loin, des indicateurs d'anticipation sont mis au point, comme celui de « zones réactives au changement » (Figure 5), calculé en fonction de la distance aux lieux d'attachement, et qui montrent une probabilité accrue de sensibilité socio-spatiale.



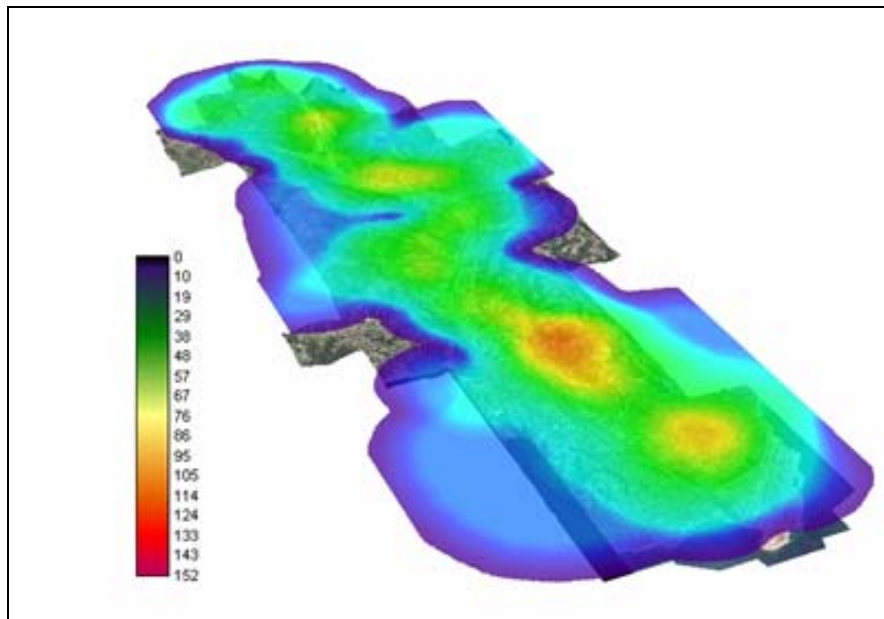


Figure 5 : Les zones réactives au changement

Pourtant, au final, les résultats de cette recherche-action sont mitigés. En effet, en septembre 2010, la nouvelle direction de l'EPA Plaine du Var, décide – de manière unilatérale – de mettre fin à cette démarche de concertation, évoquant la nécessité d'agir et de planifier le territoire.

Est-ce à dire que cette démarche est un échec, surtout du point de vue de l'intégration de la participation citoyenne ? Ce n'est pas tout à fait le cas, pour deux raisons. D'une part, elle montre que la participation citoyenne, habituellement positionnée à l'aval, en réaction à un projet, peut être pensée dans un partenariat proactif, du début à la fin du projet, assurant ainsi une plus forte adhésion à celui-ci. D'autre part, ce travail a mis en évidence un enjeu fort pour les populations dans cet espace : la place de l'agriculture et notamment l'artificialisation sauvage des terres agricoles. Cette thématique, inattendue pour les décideurs, est désormais – partiellement – prise en compte dans l'élaboration du projet de territoire, à travers une attention particulière pour maintenir les terres agricoles dans certaines zones à pression foncière, et même une étude complémentaire a été lancée par l'EPA pour analyser la cohérence entre perception spatiale et réalité des faits.

Cependant, cette démarche de concertation soulève plusieurs questions à propos de la dialectique participation / décision, qui explique en partie son interruption dans la Plaine du Var.

Faire émerger ensemble, pas à pas, une vision territoriale d'un projet – parfois à contre-courant d'une optique de départ – suppose une adhésion forte des décideurs et des élus à cette démarche, qui perdent ici leurs prérogatives et leurs positionnements initiaux. Les relations de pouvoir et de décision s'en trouvent redessinées, par la co-construction et le partage de l'information spatiale. La démarche de géogouvernance ne conçoit pas une participation « alibi », mais au contraire pleine et intégrée.

## Conclusion

Notre démarche est un prérequis pour une approche participative « éclairée ». Dans ce cadre, notre positionnement, en tant que chercheur, se situe en amont de l'aide à la décision, dans l'aide à la réflexion. Les savoirs sur l'espace (produits et transmis), la mise en évidence des enjeux, la réalisation de scénarios, une vision prospective sont au cœur de notre démarche.

Notre démarche est exploratoire et toujours en cours d'élaboration :

- Avec des éléments inachevés, non validés

Nous en sommes à rechercher ce qui peut asseoir cette démarche, lui permettre d'être efficace et acceptée. Nous souhaitons évaluer l'acceptabilité du concept même.

Nous nous demandons, par exemple, si l'entrée par l'espace qui permet d'objectiver certains enjeux ne va pas à l'encontre du jeu des acteurs. Et comme nous travaillons souvent en interdisciplinarité, nous sommes très intéressés par le point de vue des sociologues, des politistes (et autres disciplines) sur ce concept.

- Avec une opérationnalité difficile à construire

Notre démarche conceptuelle doit être validée par des cas d'étude de terrain. Mais ceux-ci sont difficiles à déterminer : le processus de construction de territoire doit être à ses débuts, la démarche de recherche-action-observation acceptée, le territoire suffisamment vaste, etc. Nous faudrait-il penser à un autre mode d'application et de validation ?

- Avec un but à atteindre

Le groupe de recherche projette actuellement la construction d'un protocole de référence propre à tout processus de géogouvernance. Pour ce faire, il élabore une grille d'analyse qui permette la caractérisation de l'état de géogouvernance. À terme, cette grille devra être mise à l'épreuve du terrain (choix de plusieurs terrains d'étude tests) pour voir en quoi la mise en œuvre d'un projet de territoire s'apparente à une démarche de géogouvernance ou s'en écarte, dans le but d'identifier les cheminements aboutissant à des situations d'ouverture ou de blocage et de construire le protocole de référence.

- Avec des retours critiques d'expérience

On est véritablement dans une démarche conceptuelle, méthodologique et heuristique, notre méthode s'ajustant au fur et à mesure qu'on la construit.

Nous nous interrogeons sur les enjeux de la géogouvernance, sur les attentes et les craintes qu'elle semble susciter, sur les avantages, les limites, les évolutions que cette démarche peut provoquer, ainsi que sur les conditions et les possibilités de sa mise en œuvre.

En corollaire, cette recherche devrait permettre de mieux cibler les rôles tenus par les géographes comme chercheurs impliqués dans ce type de démarche : expert du territoire, passeur de savoir...

## Références bibliographiques

- Bavoux J.J., 2010, *Initiation à l'analyse spatiale*, Armand Colin, 127 p.
- Boure R. & Loiseau G. (dir), 2003, dossier « Démocratie locale et Internet », revue *Sciences de la Société*, N° 60, Presses Universitaires du Mirail, 241p.
- Caloz R. & Collet C., 2011, « Analyse spatiale de l'information géographique », *Presses Polytechniques Romandes*, Collection Science et Technique de l'environnement.
- Caron P. & Cheylan J-P., 2005, « Le diagnostic des territoires. Donner sens à l'information géographique pour accompagner les projets de territoire : cartes et représentations spatiales comme supports d'itinéraires croisés », *Géocarrefour*. Vol. 80/2 | 2005.
- Collectif Commod, Antona M., D'Aquino P., Aubert S., Barreteau O., Boissau S., Bousquet F., Daré W., Etienne M., Le Page C., Mathevet R., Trébuil G., Weber J., 2005, « La modélisation comme outil d'accompagnement », *Natures Sciences Sociétés*. Vol. 13, 165-168.
- D'Aquino P., 2002, « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante », *L'Espace géographique*, 2002/1.
- Dubus N., Helle C., Masson-Vincent M., 2010, « De la gouvernance à la géogouvernance : De nouveaux outils pour une démocratie locale renouvelée », *L'Espace Politique* [En ligne], 10 | 2010-1, mis en ligne le 15 avril 2010, URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1574.html>
- Dubus N., 2013, « Le web public communal à l'aune de la géogouvernance », in Masson-Vincent M & Dubus N. (dir), *Géogouvernance : Utilité sociale de l'analyse spatiale*, Editions Quae, pp. 89-105.
- Etienne M., 2012, « La modélisation d'accompagnement : une forme particulière de géoprospective », *L'Espace géographique*, 2012/2.
- Joliveau T., 2001, « La participation à la décision territoriale : dimension sociogéographique et enjeux informationnels d'une question politique », *Géocarrefour*. Vol. 76 n°3, 2001.
- Lampin C., 2013, « Rôle du géographe dans la géogouvernance d'un territoire soumis au risque d'incendie de forêt », in Masson-Vincent M & Dubus N. (dir), *Géogouvernance : Utilité sociale de l'analyse spatiale*, Editions Quae, pp. 183-189.
- Lampin-Maillet C., 2009, « Caractérisation de la relation entre organisation spatiale d'un territoire et risque d'incendie de Forêt d'incendie : Le cas des interfaces habitat-forêt du sud de la France », Thèse de doctorat de l'Université Aix Marseille I, 325 p.
- Lardon S., Chia E., Rey-Valette H., 2008, « Introduction : Dispositifs et outils de gouvernance territoriale », *Norois*, 209 | 2008, 7-13.
- Lardon S. & Piveteau V., 2005, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*. Vol. 80/2 | 2005.
- Lardon S., 2003, « Diagnostic de territoire et représentations spatiales : les chorèmes, graphes et jeux », in Debarbieux B. et Lardon S. (dir), *Les figures du projet territorial*, Les éditions de l'Aube.
- Loubier J-C., 2013, « L'intérêt des maquettes virtuelles dans la compréhension des enjeux spatiaux », in Masson-Vincent M & Dubus N. (dir), *Géogouvernance : Utilité sociale de l'analyse spatiale*, Editions Quae, pp. 119-127.
- Masson-Vincent M., Dubus-Viossat N., Helle C., Jacob F., Lampin-Maillet C., Voiron-Canicio C., 2011, « Information géographique, analyse spatiale et géogouvernance », *L'Espace géographique*, 2011/2 Tome 40, pp. 127-132.

Masson-Vincent M., Dubus N., Bley D., Voiron C., Helle C., Cheylan JP., Douart P., Douguédroit A., Ferrier JP., Jacob F., Lampin C., Maignant G., Piot JY., 2012, « La Géogouvernance : un concept novateur ? », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, article 587, mis en ligne le 03 février 2012, URL : <http://cybergeo.revues.org/25086> ; DOI : 10.4000/cybergeo.2508.

Masson-Vincent M., Dubus N., 2013, « Vers un nouveau concept, la géogouvernance : position de recherche », in Masson-Vincent M & Dubus N. (dir), *Géogouvernance : Utilité sociale de l'analyse spatiale*, Editions Quae, pp. 5-12.

Mericskay B., 2013, « Cartographie en ligne et planification participative : analyse des usages du géoweb et d'Internet dans le débat public à travers le cas de la Ville de Québec » Thèse de Doctorat en Sciences Géographiques, Université Laval, Québec, Canada.

Mericskay B. & Roche S., 2010, « Cartographie et SIG à l'ère du Web 2.0. », *Conférence internationale de Géomatique et Analyse Spatiale*, Actes du colloque SAGEO 2010, Toulouse, France, pp.228-242. <hal-00583142>

Noucher M., 2007, « Coproduction de données géographiques. Pourquoi, comment et avec qui ? » *Conférence internationale de Géomatique et d'Analyse spatiale*, Actes du colloque SAGEO 2007, Clermont Ferrand, France, 14 p.

Noucher M., 2013, « Introduction » au dossier thématique « Cartographies participatives », in *L'Information Géographique*, Armand Colin, Volume 77, 4/2013, pp. 6-9

Plantin JC., 2014, *La cartographie numérique*, éd. ISTE, 175p.

Pumain D. & Saint-Julien T., 2010, *L'analyse spatiale, Localisations dans l'espace*, Collection Cursus, Armand Colin, 195 p.

Rivière I., 2013, « Géogouvernance et concertation : ambitions et limites », in Masson-Vincent M & Dubus N. (dir), *Géogouvernance : Utilité sociale de l'analyse spatiale*, Editions Quae, pp. 69-74.

Sanders L. (dir.), 2001, *Modèles en analyse spatiale*, Hermes Science Publications, 336 p.

Vinck D., 1999, « Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales », *Revue française de sociologie*. 40-2. pp. 385-414.

Wojcik S., 2003, « Les forums électroniques municipaux. Espaces de débat démocratique ? », in Boure R. & Loiseau G. (dir), dossier « Démocratie locale et Internet », *Sciences de la Société*, n° 60, pp. 107-126.